

PROGRAMME DE FORMATION

Membres du CSE/CSSCT - Formation santé, sécurité et conditions de travail

Public visé :

Entreprises privées, EPIC(*) et EPA(**) : Employeurs, Ressources Humaines, Membres ou futurs membres du CSE, du CSSCT et suppléants.

(*) Etablissements Publics à caractère Industriel et Commercial (EPIC). (**) Etablissements Publics à caractère Administratif (EPA).

Prérequis d'accès à la formation :

- Aucun

Accessibilité :

- Session accessible aux personnes en situation de handicap

Objectifs de la formation :

- Connaitre la réglementation et son évolution.
- Permettre aux participants de contribuer à la prise en compte de la prévention des risques professionnels.
- Acquérir la maîtrise des outils d'aide à la maîtrise des risques a priori et a posteriori.
- Etre acteur de la politique et culture de prévention des risques professionnels et participer à les rendre partagées, participatives et constructives.

Durée :

- 5 jours soit 35 heures.

Nombre de participants :

- Minimum 1 et maximum 10 participants par session.

Modalités pédagogiques :

- Documentations et supports remis sur clé USB.
- Salle adaptée, accessible PMR, matériel pédagogique
- Formateur expérimenté (formation et terrain) en prévention des risques professionnels (depuis 2002)
– Délivrance du CV sur demande.
- Animation dynamique et participative avec échanges et études de cas réels

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire initial des connaissances.
- Questionnaire final de mesure des acquis.

Formalisation à l'issue de la formation :

- Attestation de la formation.

Dates et lieux de la formation :

- A définir avec l'organisme de formation.

Contenu de la formation :

- La composition, fonctionnement, organisation, missions, moyens du CSE, CSSCT et des instances liées.
- Les enjeux de la prévention (humains/sociaux, juridiques et financiers).
- Les acteurs internes et externes de la prévention.
- Les différentes familles de risques.
- La sinistralité (AT, AT de Trajet et MP) : définition, compréhension de l'apparition et proposition de mesures pour éviter sa réapparition.
- L'analyse des accidents de travail a posteriori
- L'évaluation des risques professionnels via les documents et indicateurs.
- Les droits et devoirs de l'instance représentative du personnel.

+ mise en application d'outils et de démarches sur des thématiques à choisir dans la liste ci-dessous pour adapter la formation aux besoins réels des participants.

Liste des thématiques à approfondir
(Cochez 3 choix maximum)

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Risques liés aux conduites addictives |
| <input type="checkbox"/> | Risques Psycho-Sociaux (RPS) |
| <input type="checkbox"/> | Troubles Musculo-squelettiques (TMS) |
| <input type="checkbox"/> | Risques biologiques |
| <input type="checkbox"/> | Risque liés à l'exposition aux poussières de bois |
| <input type="checkbox"/> | Risques chimiques |
| <input type="checkbox"/> | Risques routiers |
| <input type="checkbox"/> | Risques liés aux déplacements |
| <input type="checkbox"/> | Risques incendie et explosion |
| <input type="checkbox"/> | Risques liés à l'exposition aux vibrations |
| <input type="checkbox"/> | Risques liés à l'exposition au bruit |
| <input type="checkbox"/> | Dialogue Social |
| <input type="checkbox"/> | Enjeux financier : Calcul du taux de cotisation AT |
| <input type="checkbox"/> | Politique et Culture de Sécurité |
| <input type="checkbox"/> | Politique d'emploi des travailleurs en situation de handicap |
| <input type="checkbox"/> | Mise en application de l'analyse d'une situation réelle de travail (en intra-entreprise uniquement) |
| <input type="checkbox"/> | Hygiène de vie et nutrition |
| <input type="checkbox"/> | Gestion du stress et amélioration du savoir-être |
| <input type="checkbox"/> | Développer ses compétences relationnelles (communication, posture, écoute...) |
| <input type="checkbox"/> | Autres sujets (à préciser obligatoirement ci-dessous) : |

Les thématiques à approfondir seront celles qui auront été choisies par la majorité des participants. Par contre, il sera possible d'aborder tout de même les autres sujets en cas de forte nécessité.